

<https://www.ugtg.org/spip.php?article2833>



SUSPENSION DU MOUVEMENT DE GRÈVE AU CENTRE COMMERCIAL MII ÉNIS - SOCIÉTÉ LSI



- Expressions - Communiqués -
Date de mise en ligne samedi 7 février 2026

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUSPENSION DU MOUVEMENT DE GRÈVE au Centre Commercial de Milénis - Société L.S.I.

À la suite des négociations conduites les 5 et 6 Février 2026, entre la direction de la Société LSI et le Secteur Sécurité de l'UGTG, un protocole de suspension de conflit a été signé concernant les salariés affectés au site du Centre Commercial Milénis.

Ce protocole prévoit notamment :

V des mesures destinées à régulariser la situation des salariés ne disposant pas de leur volume horaire contractuel ;
V des engagements relatifs aux conditions de travail et à l'organisation du service ; V l'absence de sanction à l'encontre des salariés mobilisés ; V la rémunération des journées non travaillées dans le cadre du mouvement.

En conséquence, les salariés de LSI ont décidé de suspendre la grève et de reprendre le travail conformément aux plannings établis.

Les salariés demeurent toutefois attentifs à l'évolution du conflit en cours au sein de la Société CCS et réaffirment leur exigence de réintégration de leur Camarade Freddy GONTE.

L'UGTG poursuivra son action pour la défense des droits des Travailleurs, dans un esprit de dialogue social responsable et dans l'intérêt du service rendu au public.

Le Secteur de la Sécurité de l'UGTG Pour le Secteur de la Sécurité de l'UGTG, Le Délégué de Branche SECTEUR SECURITE

Petit-Louis CASIMIR (Contact : 06.90.39.70.97)